L'AIGLE INTOS L'information qu'il vous faut!

Hebdomadaire indépendant d'informations générales N°224 du lundi 16 mai 2022 - Prix: 3 000 GNF - Zone CFA: 500

CLUFDG est un parti rassembleum un parti de rassemblement.

Interdiction des manifs sur la voie publique la réplique cinglante du FNDC P.3

Une délégation du RPG au siège de l'UFDG

Ce quien pense Mamadou

Sylla de FUDC

P.4

Médias P.4 **Le code de bonne conduite des journalistes au cœur d'un atelier à Conakry**

Gestion antérieure de l'OGP P.2 **Les révélations fracassantes de Mandian Sidibé**

Yaya Sow, ministre des Infrastructures P.5 **« Kérouané a tenu la Guinée pendant des décennies mais c'est une région oubliée... »**

Interview: Abdoulaye Kourouma, président du RRD

«Le jour où les manifestations vont commencer, le CNRD ne pourra pas contrôler»



Une résolution du CNT qui divise!

Le 11 Mai 2022, à la faveur d'une plénière extraordinaire, le Conseil national de la Transition, présidé par Dr Dansa Kourouma, a adopté 36 mois comme durée de la Transition. Une résolution qui, comme il fallait s'y attendre, a fait réagir les acteurs sociopolitiques du pays... P.2



Edito à vue d'Aigle



Une résolution du CNT qui divise !

Le 11 Mai 2022, à la faveur d'une plénière extraordinaire, le Conseil national de la Transition, présidé par Dr Dansa Kourouma, a adopté 36 mois comme durée de la Transition. Une résolution qui, comme il fallait s'y attendre, a fait réagir les acteurs sociopolitiques du pays.

Si certains ont applaudi des deux mains l'acte posé par les conseillers nationaux, d'autres par contre ne font pas mystère de leur farouche opposition à ce qu'ils considèrent, à tort ou à raison, comme une grave et inacceptable violation de la Charte de la Transition que le CNRD a fait rédiger. Au regard de cette situation qui prévaut donc dans le pays, l'on est en droit de dire, avec inquiétude, que l'on s'achemine vers un bras de fer entre la junte au pouvoir (CNRD) et les acteurs sociopolitiques autour de la durée de la transition. Le 30 avril dernier, on le sait, dans une adresse à la nation depuis Boffa, le colonel Mamadi Doumbouya a proposé 39 mois comme durée de la transition. Mais c'était compter sans les acteurs sociopolitiques les plus représentatifs du pays qui se sont aussitôt prononcés les uns après les autres pour rejeter en bloc cette proposition du CNRD faite par la voix de son président. C'est le cas notamment de l'ANAD, la coalition politique à laquelle appartient l'UFDG de Cellou Dalein Diallo. Le FNDC, le FNDC politique (UFR, MoDel), le RPG Arc-en-ciel et alliés ont également rejeté cette proposition du CNRD par rapport à la durée de la transition. A noter que d'autres acteurs politiques

se sont dits pour leur part sur la même longueur d'onde que le CNRD par rapport à cette question. Dr Faya Millimouno du Bloc libéral fait partie de ceuxlà. Et comme indiqué plus haut, le CNT a finalement adopté 36 mois. Il est à espérer qu'il y aura plus de peur que de mal et que tous les acteurs de cette transition ouverte le 5 septembre réussiront à accorder leurs violons pour éviter de plonger à nouveau notre pays dans une crise sociopolitique aux conséquences imprévisibles. L'échec de cette transition sera celui de tous les Guinéens, sans distinction d'ethnie, de région, de religion, ou d'appartenance politique.

Le vendredi 13 mai, dans un communiqué lu à la télévision nationale, le CNRD a dit prendre acte de l'adoption du chronogramme de 36 mois par le Conseil national de la Transition. Il a par ailleurs annoncé l'interdiction des manifestations politiques sur la voie publique, jusqu'à l'ouverture de la campagne électorale. Le FNDC a aussitôt réagi en martelant qu'il rejette catégoriquement cette interdiction.

Kèfina Diakité

L'Aigle Infos L'uformation qu'il vous faut! AutorisationN°299/PR/TPI/K/2018 - Siège: Hamdalaye 2 C/Ratoma à coté de la

AutorisationN°299/PR/TPI/K/2018 - Siège: Hamdalaye 2 C/Ratoma à coté de l mosquée Diakitéya - BP: 6184 Conakry - République de Guinée Email: laigleinfosgn@gmail.com - Tél: (+224) 621 93 53 88 / 664 96 05 03

Directeur de Publication & Rédacteur en Chef Ali Kefina Diakité Tél: 224 621 93 53 88 Sécretaire Général de la Rédaction Tidiane Diallo Comité de Rédaction Aly Badara Condé, Tidiane Diallo, Jean Tiby Sangaré, Samory Keita, Ali Kefina Diakité Service Commercial, marketing,

abonnement, annonces & Pub

Elie Tonguino

Imprimeur
Bilo Diaby
Tël: +224 621 06 92 09
Imprimerie
Warh Business Groupe
Distribution
L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page

Mise en page Mohamed Lamine Camara Tél: (+224) 664 57 99 72 / 621 64 63 88 Edité par: Kefina sarl (société de regie, d'édition et de communication)

Kalémodou Yansané

« L'UFDG est un parti rassembleur, un parti de rassemblement... »

L'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) a tenu le samedi 14 mai 2022 son Assemblée générale hebdomadaire. Une occasion que Kalémodou Yansané, l'un des vice-présidents du parti de Cellou Dalein Diallo, a mise à profit pour dire à qui veut l'entendre qu'ils sont prêts à dialoguer même avec le diable pour le bien de la Guinée et des Guinéens.



« L'UFDG est un parti rassembleur, un parti de rassemblement. Nous sommes prêts à dialoguer même avec le diable si c'est l'unité de la Guinée, le bonheur des Guinéens. Heureusement nous n'avons pas encore dialogué avec le diable. Nous sommes en train de parler avec des Guinéens, avec nos parents,

nos amis, nos collaborateurs guinéens. Les décisions que l'Ufdg prend, nous devons rendre compte à personne si ce n'est à vous. Nous rendons des comptes aux militants de l'UFDG qui nous font confiance. Soyez rassurés que la Direction du parti peut se tromper mais elle ne va jamais vous trahir. Retenez une

seule chose. Nous n'oublierons jamais les victimes de l'Ufdg. Il y a des victimes à Zogota, à Womey, à N'Zérékoré, à Conakry, à Galakpay. Ces victimeslà ne seront véritablement réhabilitées que lorsque l'UFDG sera au pouvoir. On ne peut plus réveiller les morts, mais il faut les réhabiliter, il faut réparer le tort depuis 2009, l'affaire du stade du 28 septembre. L'Ufdg usera de tous les moyens légaux pour y parvenir et rétablir les victimes dans leurs droits et amorcer notamment le développement du pays, rassembler les Guinéens. Nous continuons le rassemblement des filles et fils de Guinée qui ne sont pas d'accord sur des transitions trop longues. Ceux qui ont accepté des transitions trop longues, nous allons essayer de les convaincre qu'ils ont tort », a déclaré Kalémodou Yansané à l'Assemblée générale hebdomadaire de l'UFDG.

Kèfina Diakité

Gestion antérieure de l'OGP

Les révélations fracassantes de Mandian Sidibé

Lors de la cérémonie d'installation des membres du Conseil d'administration de l'Office guinéen de publicité (OGP), dont il est le directeur général, Mandian Sidibé a fait des révélations fracassantes sur la gestion antérieure de cette boîte qui, selon lui, se trouve actuellement endettée à hauteur de 91.000 dollars US vis-à-vis du Patrimoine bâti.

Le vendredi 13 Mai 2022, l'on a procédé à l'installation des membres du Conseil d'Administration de l'Office Guinéen de Publicité (OGP). C'était dans un hôtel de la place. Dans son intervention de circonstance, Mandian Sidibé, le Directeur général a révélé que l'OGP se trouve actuellement endetté à hauteur de 91.000 dollars vis-à-vis du patrimoine bâti.

« J'ai hérité d'un lourd crédit. Vis-à-vis des impôts par exemple, je suis actuellement assujetti à un redressement fiscal d'environ trois milliards que j'ai trouvés et je suis sommé par la direction générale des impôts de payer sans délai. Ce qui peut être préjudiciable pour le fonctionnement d'autant plus que cela n'était pas prévu dans le budget exercice 2022. Je suis actuellement confronté à cette épineuse difficulté. L'autre difficulté, c'est le loyer. Dans les archives de l'OGP, il est clairement mentionné avec reçus à l'appui que l'OGP s'est acquitté

du loyer qui est de 8 000 dollars par mois au Patrimoine bâti public. Mais ces reçus-là, confrontés à ceux existants au niveau du patrimoine bâti, révèlent qu'aucun paiement n'a été fait. Et nous nous trouvons actuellement endettés à hauteur de 91.000 dollars vis-à-vis du patrimoine bâti... », a révélé Mandian Sidibé, DG de l'OGP.

Le président sortant du Conseil d'Administration, l'ancien ministre Moussa Condé connu sous le sobriquet de "Tata Vieux", a remercié le nouveau Directeur général de l'OGP pour la bonne collaboration, avant d'inviter les membres du Conseil d'Administration à concrétiser d'abord les projets en cours.

L'honneur est ensuite revenu au président entrant du Conseil d'administration de l'OGP, Elhadj Thierno Mamadou Bah, de tenir son discours. « Pour commencer, je tiens à vous remercier toutes et tous d'avoir effectué le déplacement pour assister à cette cérémonie. Qu'il me soit également permis, par devoir et loyauté, d'exprimer ici, ma profonde gratitude et entière reconnaissance à son Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat, le colonel Mamadi Doumbouya pour la confiance, en moi renouvelée. Aujourd'hui, en plus de mon rôle auprès de lui en ma qualité de Conseiller personnel, il a jugé nécessaire de me renouveler sa confiance, en me nommant au poste de Président du Conseil d'Administration de l'Office quinéen de Publicité (OGP). C'est une immense responsabilité dont je mesure la portée au cours de ce tournant crucial dans l'histoire de notre pays. J'y consacrerai toute mon énergie pour atteindre les résultats escomptés. », a-t-il déclaré.

Kèfina Diakité



Interview Abdoulaye Kourouma, président du RRD

«Le jour où les manifestations vont commencer, le CNRD ne pourra pas contrôler»

Le Conseil National de la Transition (CNT) en plénière le mercredi 11 mai 2022 a proposé et adopté la durée de 36 mois, soit trois ans pour un retour à l'ordre constitutionnel. Malgré le fait qu'un bref délai demandé par la CEDEAO et une majorité des leaders politiques notamment UFDG, UFR, RPG etc. le chef de la junte n'a pas obtempéré. Dans une interview exclusive accordée à notre rédaction, le président du RRD, Abdoulaye Kourouma se dit persuadé que le « jour où les manifestations vont commencer, le CNRD ne pourra pas contrôler les Guinéens». C'est pourquoi l'ancien député estime que le CNRD a intérêt à inviter la classe politique autour de la table afin de dialoguer. Lisez....



L'Aigleinfos : Quelle est votre appréciation de la délibération du CNT en plénière qui a acté la transition sur une durée de 36 mois ?

Abdoulaye Kourouma: Ce qu'il faut déplorer, ça ne relève pas de la compétence du conseil national de la transition (CNT) en tant qu'organe de transition. Ce qui veut dire qu'il y a déjà une violation de la charte de la transition que nous

sommes en train d'observer. Ce qui est déplorable, je pense que ce qui concerne la durée de la transition, il était question de discuter ou de prendre des décisions en commun accord avec les acteurs de la société civile et les forces vives, avec le CNRD. On croit qu'un organe de transition peut représenter une force vive de la nation? C'est la question que je me pose

L'Aigleinfos: Mais le CNT est quand même composé de toutes les composantes de la nation?

Abdoulaye Kourouma: D'accord. Mais ils jouent ici le rôle d'un organe de transition, pas de forces vives. Et s'ils ne sont pas forces vives, mais ils sont l'organe de la transition. Et je moi pense que le débat est clos à ce niveau. CNT, conseil National de la Transition, c'est leur appellation. Cela est différent des forces vives. Maintenant si le CNT est l'organe de la Transition, ils ne peuvent pas se mettre à la place des forces vives de la transition.

L'Aigleinfos: Quelle est votre observation par rapport au déroulé de cette transition? La classe politique rejette l'idée d'une durée 39 mois et finalement on nous propose 36 mois. Comment observez-vous ces bisbilles ?

Abdoulaye Kourouma: Je suis au regret qu'il n'y a pas vraiment d'échanges ou des pourparlers francs entre le CNRD et la classe politique réelle. C'est un regret. Parce qu'aujourd'hui si le CNRD veut réellement avancer, s'il veut vraiment stabiliser le pays,

avoir une transition apaisée, il doit avoir pour partenaires la classe politique responsable, la classe politique réelle. Parce que la transition est politique. Mais à chaque fois, prendre des décisions de façon unilatérale en associant peut-être quelques éléments qui ne représentent absolument rien ou qui sont en manque de cérémonie ou d'activité, peut-être qu'ils appellent pour dire nous avons eu des pourparlers avec les forces vives, la classe politique, moi je dis qu'avec qui le CNRD est en train de faire ces pourparlers actuellement sont en manque de cérémonie. C'est pourquoi généralement la dernière fois, vous avez vu la salle. C'était composé d'une frange de la classe politique qui ne fait même pas 5% de la totalité des voix de la population. C'est-à-dire le suffrage électoral exprimé dehors. Donc, je leur ai dit que ce n'était pas vraiment des partis politiques représentatifs réels de notre classe politique.

L'Aigleinfos: Maintenant que les dés sont pipés, à quoi peut-on s'entendre désormais?

Abdoulaye Kourouma: Je ne souhaite pas qu'il y ait un début de manifestations. Je suis en train de faire des analyses en tant qu'ancien d'une transition. Je peux vous rassurer le jour où les manifestations vont commencer, il faut le croire, le CNRD ne pourra pas contrôler. Ils n'ont ni l'aspect social, ni des hommes qu'il faut pour réconcilier la situation actuelle. Ce qu'il faut, il faut accepter qu'il y ait un dialogue qui est la communication entre le CNRD et la classe politique réelle. Moi c'est ce que je conseille au CNRD.

L'Aigleinfos: Mais un dialogue politique pourrait s'ouvrir demain?

Abdoulaye Kourouma: Moi je pense que nous sommes à un niveau, ce sont les rapports de force qui vont compter. Je pense qu'on est en train d'aller vers le rapport de force. Mais je peux vous rassurer que la victoire sera du côté du peuple. Ça, je peux rassurer le CNRD c'est le peuple qui va gagner dans les bras de fer ou les rapports de force qui sont en train maintenant d'être engagés. Je vous remercie..

Entretien réalisé par Amadou Tidiane Diallo

Interdiction des manifs sur la voie publique

La réplique cinglante du FNDC

Dans un communiqué lu à la télévision nationale le vendredi 13 mai 2022, le CNRD a annoncé l'interdiction des manifestations sur la voie publique jusqu'à l'ouverture de la campagne électorale. Une interdiction qui ne passe du tout au FNDC qui a lui aussi publié dans la foulée un communiqué pour faire part de sa farouche opposition.

« Dans un communiqué lu à la télévision nationale ce vendredi 13 mai 2022, la junte au pouvoir en Guinée annonce l'interdiction du droit des manifestations pacifiques sur les voies et places publiques.

La Coordination nationale du FNDC condamne cette interdiction en violation délibérée de l'article 8 de la charte de la transition et des conventions et traités internationaux auxquels la Guinée a souscrit.

Cette interdiction est l'expression de la volonté manifeste du CNRD de s'éterniser au pouvoir en muselant toutes les forces sociales et politiques du pays.

La coordination nationale du FNDC fidèle à ses principes et engagements informe l'opinion nationale et internationale qu'elle ne se soumettra pas à cette interdiction illégale du droit de manifestation en Guinée.

La coordination nationale du FNDC invite le peuple de Guinée à rester mobilisé et à l'écoute de l'annonce de la date de la reprise des manifestations citoyennes et pacifiques pour empêcher la confiscation du pouvoir par le CNRD au grand dam du retour rapide à l'ordre constitutionnel. Ensemble, unis et solidaires, nous vaincrons », a réagi la coordination nationale du FNDC.

Tidiane Diallo





Une délégation du RPG au siège de l'UFDG

Ce qu'en pense Mamadou Sylla de l'UDG

La présence du RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir) à la rencontre des coalitions des partis politiques au siège de l'UFDG le mercredi 11 mai a fait réagir au sein de la classe politique. C'est le cas par exemple de Mamadou Sylla de l'UDG qui estime que si quelque chose vous suit, vous devez vous unir pour faire face à ce qui vous suit.



Pour l'homme d'affaires doublé du leader politique aucun inconvénient à ce qu'il

Mamadou Sylla, il n'y aurait y ait un rapprochement entre le RPG Arc-en-ciel et l'UFDG.

considérés à juste raison comme les deux plus grandes formations politiques du pays. « En politique, on ne dit jamais jamais. Il y a eu tellement d'arrogance entre eux, il y a un précédent profond entre eux. Si la politique peut les réunir aujourd'hui, c'est tant mieux. Nous avons été les premiers à rencontrer le RPG Arc-en-ciel au nom du CPP, à aller vers eux, alors que beaucoup de choses m'opposaient à son chef. Le RPG avait promis de nous revenir même s'il n'est jamais revenu. A l'époque, le RPG avait dit qu'il n'est pas concerné et avait rejeté de partir au siège de l'UFDG. Mais, si maintenant les intérêts sont liés, ils se réunissent, c'est

bon », a confié Mamadou Sylla à Mediaguinee. Et d'ajouter : « Les intérêts sont liés. Parfois, on peut faire une alliance contre-nature. Si quelque chose vous suit tous, vous allez enterrer toutes les querelles et faire face à celui ou ce qui vous suit tous. Il y en a qui ont eu des maisons cassées, reprises par l'Etat, il y en qui ont des cadres en prison, le président du CEP, Ibrahima Kassory Fofana du RPG est en prison, le RPG a même son champion visé par des poursuites judiciaires. Je ne sais pas si leur alliance peut aller jusqu'à l'élection. A mon avis, c'est purement circonstanciel »

Tidiane Diallo

Médias

Le code de bonne conduite des journalistes au cœur d'un atelier à Conakry

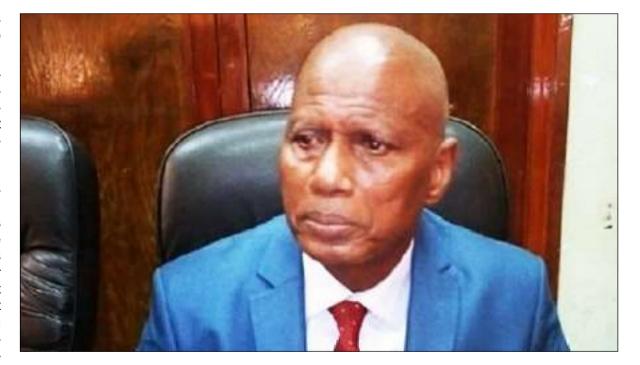
Les 11 et 12 mai 2022, le Chapiteau du palais du peuple a servi de cadre à l'atelier de présentation et de vulgarisation du code de bonne conduite des journalistes guinéens. Une initiative pilotée par la Haute Autorité de la Communication (HAC) avec l'accompagnement des partenaires dont le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et Search Common Ground.

A la cérémonie d'ouverture présidée par le président de la HAC, Boubacar Yacine Diallo, l'on a noté la présence de nombreuses personnalités : la ministre de l'Information et de la Communication (Mme Rose Pola Pricemou); le représentant résident du PNUD en Guinée (Luc-Joël Grégoire), le représentant du Haut Commandant de la Gendarmerie nationale, le procureur général près la Cour d'Appel de Conakry, Alphonse Charles Wright et les représentants d'associations professionnelles de médias.

« Les médias ont un rôle éminent et même déterminant à jouer et la charte de la transition fait également référence. C'est l'occasion pour moi de saluer les associations qui œuvrent au quotidien aux nombreux défis de l'information et de la communication. Nous sommes heureux de relever le fait que la liberté de la presse est naturellement l'un des principes fondamentaux des systèmes démocratiques qui reposent sur cette liberté d'opinion et d'expression que la HAC ne cesse d'encourager », a déclaré Luc-Joël Grégoire, le représentant résident du PNUD en Guinée.

Dans son intervention de circonstance, la ministre de l'Information et de la Communication, Rose Pola Pricemou, a dit ceci: « Nous allons avoir désormais un cadre pour exercer, nous allons avoir un référentiel pour pouvoir produire nos résultats. Chers amis de la presse, je ne peux qu'interpeller à plus d'un titre que nous avons une responsabilité sociale, nous avons une responsabilité pour une Guinée unie et prospère. Et pour cela, désormais vous avez un référentiel, vous avez un guide qui pourra nous permettre d'exercer en toute conformité selon les règles de l'art, notre métier. Je vous invite donc en tant qu'associations de presse, en tant que leaders de la presse, en tant que patrons de presse à nous aider davantage à vulgariser ce code de bonne conduite ».

L'honneur est ensuite revenu au président de la HAC, Boubacar Yacine Diallo, de remercier tous ceux qui ont con-



tribué à l'élaboration de ce code de bonne conduite qui, selon lui, n'est pas celui de son institution mais plutôt celui des journalistes eux-mêmes. « Ils ont pris la grande responsabilité de redéfinir à la fois leur devoir et droit en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information. Ils ont également dans l'élaboration de ce code, tenu compte des meilleures pratiques en usage dans sous la région. Ce qui signifie qu'ils ont collecté, analysé et ils en ont tiré profit...Le code qui vous sera présenté, est le fruit de ces recherches et des expériences relevées de la pratique de la profession dans notre pays. Ce code de bonne conduite sera donc celui du journaliste quinéen et de tous les journalistes qui exercent en République de

Guinée. Je voudrais donc demander aux journalistes puisque c'est le fruit de leurs réflexions de veiller au respect scrupuleux des dispositions contenues dans ce code de bonne conduite... », a indiqué le président de la HAC, Boubacar Yacine Diallo.

Tidiane Diallo



Sékou Koundouno du FNDC

« Le CNT n'a adopté aucune loi sur le chronogramme... »

Le mercredi 11 mai 2022, lors d'une plénière extraordinaire, le CNT présidé par Dr Dansa Kourouma a adopté 36 mois comme durée de la transition. Ce qui, comme il fallait s'y attendre, a fait réagir des acteurs sociopolitiques. C'est le cas par exemple de Sékou Koundouno, le responsable des stratégies et planification du FNDC, qui, dans une tribune publiée dans la presse, estime que le CNRD s'appuie sur un CNT très majoritairement à sa solde.



« Pour réaliser son coup d'État constitutionnel en 2020, Alpha Condé a usé d'arguties juridiques et s'est appuyé sur l'Assemblée nationale et la Cour constitutionnelle. Pour confisquer le pouvoir, la junte militaire regroupée au sein d'un CNRD sans visage, essaie d'employer la même méthode en s'appuyant sur un CNT très majoritairement à sa solde.

En effet, le CNRD a violé sans aucune gêne les dispositions de l'article 77 de la Charte de la Transition en faisant valider par l'organe législatif de transition un chronogramme unilatéral. Et pour blanchir cette entorse grave à un texte élaboré par le chef de la junte militaire luimême, c'est le CNT qui en-

tre action en adoptant une résolution. Et pour se moquer de l'intelligence des guinéens, c'est le très volubile porte-parole du gouvernement qui affirme que le calendrier du retour à l'ordre constitutionnel commence à compter de la promulgation de la loi. Mais quelle loi parle ce membre du Gouvernement? Le CNT n'a adopté aucune loi sur le chronogramme. Il s'est cru obligé de se mêler de ce qui ne relève pas de ses attributions en votant au forceps une résolution. Juridiquement, on ne pourrait parler de promulgation. De deux choses l'une : soit le ministre porte-parole du Gouvernement, qui a été député, ne connaît pas la distinction entre une loi et une résolution, soit il fait dans la provocation et la bravade, comme il en a l'habitude. Mais quoi qu'il en soit, loi ou résolution, peu importe. Les véritables et authentiques forces vives de la Nation n'accepteront pas cette nouvelle forfaiture. », a écrit Sékou Koundouno, responsable des stratégies et planification du FNDC.

Kèfina Diakité

UFDG

Cellou Baldé apporte des précisons sur la rencontre avec le RPG Arc-en-ciel

Après la rencontre entre le G58 et le RPG Arc-en-ciel et alliés, au siège de l'UFDG, le mercredi 11 mai, le coordinateur national des fédérations de l'UFDG, Cellou Baldé, a dû faire une sortie pour apporter des précisions et couper court aux interprétations de toutes sortes par rapport à cet événement.

« Je rappelle que l'ANAD est composée de plusieurs partis. L'UFDG n'est pas en alternance avec le RPG mais nous avons la même vision par rapport au programme de transition et nous luttons pour la même cause. Donc entre le Ufdg et le RPG,

ce n'est pas un rapport singulier. Cependant, nous nous unissons pour une cause commune. Quand nous sommes invités par un parti politique membre du G58, nous ne pouvons que répondre. Que ça soit clair, j'insiste et je persiste, nous ne sommes ni en alliance politique, ni en alternative avec le RPG, même de circonstance », a indiqué le coordinateur national des fédérations de l'UFDG, Cellou Baldé. Avant d'inviter la junte au pouvoir depuis le 5 septembre 2021 à reconsidérer sa décision.

« Nous mettons en garde le colonel Mamadi Doumbouya et ses acolytes de revenir sur leur pas ou nous sortirons dans les rues dans les jours à venir », a martelé Cellou Baldé. A noter que quelques heures plus tard, lors d'une plénière extraordinaire, le CNT a adopté 36 mois comme durée de la transition. Un chronogramme qui a été aussitôt rejeté par certains acteurs sociopolitiques, dont le FNDC, l'ANAD, la colaoition politique à laquelle appartient l'UFDG, le RPG Arc-en-ciel et alliés.

Tidiane Diallo

Yaya Sow, ministre des Infrastructures

« Kérouané a tenu la Guinée pendant des décennies mais c'est une région oubliée... »

Le mercredi 11 mai, dans l'émission "Mirador" de FIM FM, le ministre des Infrastructures et des Transports, Yaya Sow, a dit haut et fort que Kérouané est une préfecture oubliée par l'Etat alors qu'elle a eu, par le passé, à tenir la Guinée pendant des décennies.

Malgré l'immense richesse du sol et du sous-sol de leur pays, les Guinéens, dans leur majorité, continuent de végéter dans la pauvreté, après 63 ans d'indépendance. Le cas le plus emblématique est celui de la préfecture de de Kérouané dont de nombreuses localités regorgent du diamant. La sous-préfecture de Banankoro, relevant de ladite préfecture n'était-elle pas considérée, à juste titre, comme la capitale du diamant en Guinée voire dans la sous-région. Malheureusement, Kerouané et ses sous-préfectures font face aujourd'hui à un manque criard d'infrastructures et de cadres. Le mercredi 11 mai, dans l'émission "Mirador" de FIM FM, le ministre des Infrastructures et des Transports, Yaya Sow, a dit haut

et fort que Kérouané est une préfecture oubliée par l'Etat alors qu'elle a eu, par le passé, à tenir la Guinée pendant des décennies. « C'est Kérouané qui tenait la Guinée debout. Parce que c'est grâce aux diamants de Kérouané (Banankoro), qu'on exportait, que la Guinée tenait, qu'on avait des réserves de change. C'est Kérouané qui nous permettait d'importer. Kérouané a tenu la Guinée pendant des décennies mais c'est une région oubliée, complètement oubliée. C'est lamentable, c'est pathétique. La Guinée a été ingrate envers Kérouané. On ne voyait que les diamants de Kérouané... », a fait savoir le ministre Yaya Sow.

Tidiane Diallo

Tentative de coup d'Etat présumée au Niger

Des officiers supérieurs radiés de l'armée

Au Niger, six officiers viennent d'être radiés de l'armée. Une note signée du chef d'état-major des armées le confirme. Le document évoque des fautes graves et lourdes dans le service. Le tribunal militaire les accuse d'être impliqués dans la tentative présumée du coup d'Etat dans la nuit du 30 au 31 mars 2021, veille de l'investiture du nouveau président Mohamed Bazoum.

C'est par des arrêtés pris à l'encontre des 6 officiers, individuellement, que le chef d'état-major des armées, le général Salifou Modi, a mis fin à leurs fonctions. Les trois colonels, le capitaine, et les deux lieutenants sont tous radiés des forces armées nigériennes

Selon l'état-major des armées, il leur est reproché des fautes graves dans le service et contre la discipline militaire et c'est une préoccupation de la hiérarchie de prendre des sanctions disciplinaires, sans préjudice de poursuites judiciaires, indique un officier général.

Le tribunal militaire les accuse d'être impliqués de la tentative présumée de coup d'Etat dans la nuit du 30 au 31 mars 2021 contre le régime de Mahamadou Issoufou, 48h avant l'investiture du nouveau président élu Mohamed Bazoum.

Au moment des faits qui leur sont reprochés, les trois officiers supérieurs avaient tous de très hautes responsabilités dans la hiérarchie militaire: le premier était chef du bureau des opérations à l'état-major des armées, le second était le commandant de la zone de défense n°1 de Tillabéri et le 3° le commandant du 112° bataillon interarmes par intérim de Dosso.

Ce sont le capitaine Sani Gourouza(arrêté en avril 2021 au Bénin) et un commandant des Forces spéciales, qui ont tenté de prendre le palais présidentiel. La tentative avait échoué grâce à la réaction rapide de la Garde présidentielle



Adoption du chronogramme de la transition

Le discours intégral du président du CNT, Dr Dansa Kourouma

Le mercredi 11 mai 2022, le Conseil national de la transition (CNT) s'est réuni en plénière, pour fixer à 36 mois la durée de la transition en Guinée. A cette occasion solennelle, le président de l'organe législatif, Dr Dansa Kourouma, a tenu un discours dont nous vous proposons ici l'intégralité.

« Mesdames et Messieurs, je prends la parole devant vous, en cette plénière solennelle, pour souligner, à grands traits, les obligations que la Charte de Transition nous incombe et pour mettre un accent particulier sur l'immensité de l'espoir que notre mission à l'intérieur du pays a suscité auprès des populations guinéennes, quant à la nécessité impérieuse de réussir la présente transition, afin, je l'ai dit auparavant et je le répète aujourd'hui, qu'elle soit la dernière de l'histoire de notre patrie.

C'est dire que nous avons une prodigieuse occasion d'écrire une nouvelle page de cette histoire, en y gravant, en lettres d'or, non pas les concepts, mais les réalités inaltérables d'une République démocratique, laïque, sociale et unitaire; construite sur le socle indestructible du respect et de l'inviolabilité des libertés publiques et des droits fondamentaux de la personne humaine, gage de l'Etat de droit

Le Créateur de l'univers, dans son infinie magnanimité, a offert, encore une fois, à notre pays, la Guinée, une opportunité rare, que nous devons saisir et exploiter judicieusement, de manière à renforcer sans cesse les fondements de notre nation, par les divers outils du progrès, de la paix et de la prospérité.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux

Après la série de missions de consultation que vous avez effectuées auprès des populations des 33 préfectures et des 6 communes de la Capitale, enrichies par les orientations du cadre de dialogue, nous avons reçu et avons débattu, dans la progression linéaire et dans l'objectif du déroulement intelligible de la Transition, la proposition de chronogramme de la transition, élaborée par le Gouvernement et



endossée par son Excellence, Monsieur le Président de la transition, Chef de l'État, Chef suprême des Armées, dans son adresse à la nation le 30 avril dernier.

Mesdames et Messieurs,

De toute évidence, ce chronogramme est le fruit de rencontres successives, organisées par le Gouvernement, depuis janvier 2022, qui ont instauré un dialogue fécond et productif avec les coalitions des partis politiques, les organisations de la société civile, les centrales syndicales, les confessions religieuses et les organes de presse.

A travers le cadre inclusif des concertations, tenu du 11 au 21 Mars 2022, les avis de ces forces vives de la nation ont été recueillis, analysés et permis de retenir 10 grandes familles d'activités, dont l'accomplissement, dans des délais précis, vont permettre le retour à un ordre constitutionnel, ayant vocation à la perpétuité et à l'irréversibilité.

Nos débats, à l'occasion de l'examen de ce chronogramme, ont porté sur le double caractère de pertinence et de faisabilité ponctuelle des activités inscrites dans ce document référentiel que Monsieur le Président de la Transition nous a fait parvenir, dans la ligne droite de son discours du Samedi 30 Avril 2022.

Nos délibérations, éclairées par les réponses du Ministre de l'Administration du Territoire, nous ont permis de comprendre que si ces activités et les tâches qu'elles imposent pèsent principalement sur Gouvernement et sur le CNT, d'autres structures et institutions ont la charge de volets très importants de leurs réalisations, selon les règles des trois E : Efficacité, Efficience, Économie.

Nos analyses ont permis de mettre en lumière que les délais, proposés pour l'exécution des différentes activités et tâches, ne peuvent et ne doivent pas faire l'objet de cumul ou d'addition, mais plutôt, l'objet d'une perception de leur concomitance ou leur coexistence, entendu que ce sont des entités séparées qui feront le travail, compte tenu de leurs domaines respectifs de compétence et selon les règles de la simultanéité ou de la concordance chronologique.

Il n'y a donc pas lieu de craindre, selon nos constats, qu'il y ait débordement ou glissement du chronogramme, sauf force majeure, en tant que fait du Tout-Puissant.

Distingués invités

Mesdames et Messieurs,

Le CNT prend l'engagement de faire sa part d'œuvre, dans la mesure du possible, avant l'expiration des délais figurant dans le chronogramme annexé à la résolution qui l'a adopté.

Chacune des commissions, dans le déroulement de son agenda, organisera des séances de consultations des forces vives, afin de poursuivre, a posteriori, le recueil et la prise en compte de leurs opinions et avis, étapes après étapes.

Le CNT invite le Gouvernement et toutes les entités concernées à procéder de même, afin que le retour à l'ordre constitutionnel soit réalisé par les vertus du dialogue inclusif, au bénéfice de l'unité nationale.

J'en appelle aux forces vives, à l'ensemble des composantes des forces vives, de s'ouvrir à ce dialogue, sans équivoque et sans restriction mentale d'aucune sorte, à l'effet que la refondation de l'Etat souhaitée soit le fruit de l'œuvre commune et à la mesure de l'immensité et de la pluralité des espoirs des populations guinéennes.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux

En votre nom, je remercie toutes ces forces vives et l'ensemble des populations guinéennes qui, dans le souci de l'unité de notre Nation, celui du bien-être de notre peuple, ont activement participé aux assises nationales, aux différentes concertations et consultations, répondant ainsi à l'appel de la Patrie et permettant, dans la même veine, au CNRD et au Gouvernement de vous soumettre une proposition médiane qui se traduit par le vieil adage « Vox Populi. Vox Déi : La voix du peuple est la voix de Dieu

Mesdames et Messieurs,

Vous comprenez ainsi la mission qui nous est confiée. Il ne s'agit pas de défendre les intérêts communautaristes, régionalistes, religieux, ni de ceux d'un parti politique ou d'une centrale syndicale, mais ceux inclusifs et solidaires de tous les Guinéens, en nous souvenant de ceux qui sont morts ou ont versés leur sang pour la patrie et le triomphe de la démocratie et de la bonne gouvernance, assises sur l'égalité ontologique de tous ceux qui vivent sur le territoire national.

Honorables Conseillers Natio-

naux,

Je ne saurais terminer mon propos sans saluer chaleureusement les avancées remarquables survenues dans les réformes institutionnelles et sociales entreprises par le CNRD et son Président, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, notamment :

- § Sur le plan sécuritaire, la lutte contre le grand banditisme entre autres :
- § Sur le plan économique et de la moralisation de la gestion publique, la lutte contre la corruption, la mise en place CRIEF, de la Chambre nationale de commerce, d'industrie et d'artisanat, la réunification des patronats, entre autres ;
- § Sur le plan humanitaire, l'aide et l'assistance apportées au plus démunis, la lutte contre la cherté de la vie ;
- § Sur le plan social, l'augmentation substantiel du SMIG, la mise en place du cadre de dialogue inclusif, la promotion de la réconciliation.

Au demeurant, il faut reconnaître que certains sujets de grande préoccupation subsistent, notamment la situation déplorable des hôpitaux, des centres de santé, des écoles, des palais de justice, des maisons et établissement de détention, dont les infrastructures de base sont vétustes ou inexistantes dans bien des localités ou en ruine et vétustes dans d'autres.

Monsieur le Premier Président de la Cour suprême

Monsieur le Premier Ministre, Distinguées Personnalités,

Mesdames et Messieurs les Conseillers nationaux,

Ce discours a été long, parce qu'il a paru nécessaire de faire un exposé sur diverses questions ou aspects attachés au chronogramme, document d'une indiscutable importance référentielle pour la conduite de la Transition et qui fait l'objet de la résolution adoptée par le CNT, en cette plénière mémorable.

Je vous remercie pour votre patiente et bienveillante attention.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre de la présente plénière, je lève la séance.

Je vous remercie. », a déclaré Dr Dansa Kourouma, Président du Conseil National de la Transition.

> Une synthèse de Tidiane Diallo





Votre site indépendant d'information tous azimuts.



Disparition

Le président des Emirats arabes unis est mort

Le président des Emirats arabes unis, cheikh Khalifa ben Zayed Al-Nahyane, malade depuis plusieurs années, est décédé vendredi à l'âge de 73 ans, après avoir accompagné ces deux dernières décennies l'ascension de son pays sur la scène internationale.

Rarement vu en public depuis un AVC en janvier 2014, cheikh Khalifa devrait être remplacé sous peu par son demi-frère, le prince héritier d'Abou Dhabi Mohammed ben Zayed, dit MBZ, déjà considéré comme le dirigeant de facto de cette riche monarchie pétrolière du Golfe.

« Le président Khalifa ben Zayed Al-Nahyane est mort », a annoncé un communiqué du gouvernement publié par l'agence officielle WAM, sans préciser les causes du décès du chef de l'Etat qui souffrait de problèmes de santé.

Il a été enterré au cimetière al-Bateen à Abou Dhabi.

Aussitôt après l'annonce de son décès, les médias locaux ont interrompu leurs programmes pour diffuser des images et des articles en hommage à cheikh Khalifa.

« Ses positions, ses réussites, sa sagesse, sa générosité et ses initiatives se trouvent dans tous les coins du pays », a déclaré sur Twitter MBZ. « Khalifa ben Zayed, mon frère, mon mentor et mon professeur, que Dieu t'accorde sa miséricorde. »

Le gouvernement a décrété un deuil officiel et les drapeaux ont été mis en berne pour une durée de 40 jours. Les trois prochains jours à compter de vendredi seront non travaillés.

Né en septembre 1948, cheikh Khalifa a succédé en 2004 à son père, cheikh Zayed ben Sultan Al-Nahyane, président et père-fondateur des Emirats, une fédération regroupant sept émirats dont Dubaï et la capitale Abou Dhabi.

- Hommages, condoléances

Le président américain Joe Biden a salué cheikh Khalifa comme un « véritable partenaire et ami des Etats-Unis ».

Autres grands alliés des Emirats, le roi Salmane d'Arabie saoudite et son prince héritier Mohammed ben Salmane ont exprimé leur « grande tristesse », dans un communiqué

commur

La France a rendu hommage à « un dirigeant respecté de tous ».

Le président russe Vladimir Poutine et l'émir du Qatar Tamim ben Hamad Al-Thani ont présenté leurs condoléances.

Le Premier ministre israélien Naftali Bennett, dont le pays a normalisé ses relations avec les Emirats en 2020, a fait de même.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a lui aussi présenté ses « sincères condoléances » au peuple « frère » des Emirats, en dépit de relations glaciales depuis la normalisation entre les Emirats et Israël

Le Maroc, l'Iran, le Soudan, l'Egypte, la Jordanie, le Pakistan et l'Inde notamment ont également présenté leurs condoléances.

Après l'établissement en 1971 de la fédération des Emirats, cheikh Khalifa a été désigné vice-Premier ministre du nouvel Etat. Il a présidé ensuite le Conseil supérieur du pétrole, organisme doté de larges pouvoirs dans le domaine énergétique.

- Essor économique

Sous son mandat, les Emirats ont connu un essor économique, portés par les richesses pétrolières d'Abou Dhabi, qui concentre 90% des réserves de la fédération, et l'affirmation de Dubaï comme hub de la finance, luxueuse destination touristique ou encore carrefour du transport aérien.

Mais le pays était resté relativement discret sur la scène internationale, se rangeant derrière l'Arabie saoudite, mastodonte du Golfe et du monde arabe

Et c'est sous l'impulsion de MBZ que le pays est sorti progressivement de sa discrétion, en particulier depuis 2010 en gagnant une influence grandissante au Moyen-Orient et en Afrique.

Abou Dhabi participe à la coalition internationale antijihadiste dirigée par les Etats-Unis en Irak et en Syrie, ainsi qu'à une coalition militaire sous commandement saoudien au Yémen pour combattre les rebelles Houthis.

AFP

Chronogramme de la transition

Les conseillers nationaux adoptent 36 mois

Lors d'une plénière extraordinaire qui s'est tenue le mercredi 11 mai 2022, les Conseillers nationaux de la Transition (CNT) ont adopté 36 mois comme durée de la transition. C'était en présence du Premier ministre, Mohamed Beavogui, des membres du CNRD, des membres du gouvernement, des diplomates accrédités en Guinée.

Ce sont 78 des 81 conseillers nationaux qui ont pris part à ladite plénière. Le président de la commission ad-hoc, Mohamed Aly Thiam, a indiqué que le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, a été bel et bien entendu par sa commission par rapport à ce chronogramme soumis par le CNRD.

En lieu et place donc des 39 mois proposés par le CNRD, les conseillers nationaux ont finalement adopté 36 mois, soit trois ans, comme durée de la transition. Quelques heures



plus tôt, dans une déclaration commune, le G-58 et le RPG Arc-en-ciel et alliés ont rejeté les 39 du CNRD.

Pour rappel, c'est le 29 avril dernier, dans une adresse à la nation depuis Boffa, où il était parti communier avec les pèlerins chrétiens, que le président du CNRD, président de la transition, chef de l'État, chef suprême des Armées, le colonel Mamadi Doumbouya, a annoncé qu'il va soumettre au CNT 39 mois comme durée de la transition. C'est désormais chose faite. Reste à savoir maintenant si ces 36 mois adoptés par le CNT seront acceptés par la CEDEAO et les autres partenaires de la Guinée. Attendons de voir...

Kèfina Diakité

Foniké Menguè, coordinateur national du FNDC

« Je pense que c'est notre tour de sauver le soldat Doumbouya »



Oumar Sylla alias Foniké Menguè, le coordinateur national du FNDC, ne rate plus aucune occasion pour tirer à boulets rouges sur l'entourage du colonel Mamadi Doumbouya. A ses yeux, l'homme du 5 septembre ne serait plus celui qui dirige véritablement la Guinée. Lisez...

« Je pense que c'est notre tour de sauver le soldat Doumbouya, pris en otage par les tentacules d'un système qui survit encore.

Notre héros du 05 septembre qui a de plus en plus un goût assez prononcé pour les bains de foule, se perd dans les flatteries et se laisse berner par des rapports erronés de ses proches qui affichent tout de vert au tableau de la transition.

Au regard des de l'évolution du climat politico-social qui se détériore gravement, tout porte à croire que ce n'est plus le Colonel Doumbouya qui dirige. Mais, comme il signe les décrets on le fait croire que c'est lui et pourtant le système autour a déjà pris le dessus avec une navigation à la godille alors que la météo affi-

che le contraire.

Expliquons la réalité au Colonel car, son entourage, que des businessmans réunis ne le fera jamais.

Quand on aime une personne et qu'on veut sa réussite on lui dit la vérité en tout temps et en tout lieu mais pas préparer son échec

Chers camarades de lutte citoyenne, chers compatriotes, disons donc au Colonel qu'il doit rectifier et maintenant plusieurs actes posés afin d'être dans l'esprit des combattants pro-démocratie avant qu'il ne soit trop tard.

Les communicants de tous les pouvoirs, je sais compter sur vous pour passer le message.

Des gens, tellement métamorphosables, pensent qu'ils aiment Doumbouya plus que ceux qui ont été les premiers à valider le coup d'Etat. Une période qui a trouvé qu'ils étaient dans le camp adverse ou voire occuper à d'autres choses.

Guinéen na yourmi!! », a écrit Oumar Sylla alias Foniké Menguè.

Kèfina Diakité

Conseil des ministres

Le compte rendu de la session ordinaire du jeudi 12 mai 2022

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 12 mai 2022 de 10H à 12H, sous la haute autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.



Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. MESSAGE DE SON EXCEL-LENCE MONSIEUR LE PRESI-**DENT DE LA TRANSITION**

II. COMMUNICATIONS

III. DÉCISIONS ET RECOM-**MANDATIONS**

IV. DIVERS.

MESSAGE DE SON EX-CELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA TRANSI-TION.

Son Excellence Monsieur le Président du CNRD. Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, a porté son message sur les points suivants:

- Le Chef de l'État a informé le gouvernement du projet de création d'une nouvelle chaîne de télévision spécialement orientée sur l'éducation et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes.
- Le Président a aussi mis l'accent sur le chronogramme de la Transition déjà transmis et adopté par le CNT par voie de Résolution. A cet effet, il a invité les membres du gouvernement, chacun dans son secteur, à se l'approprier en vue d'une large diffusion aux populations.
- Enfin, Le Chef de l'État a instruit les Ministres des Mines, de l'Environnement, des Transports et celui de l'Urbanisme, à se concerter sur la résolution d'un éventuel conflit de compétences et d'attributions entre l'Autorité de Régulation du Trafic Fluvial Maritime et l'ANAIM, relative à la gestion des infrastructures minières.
- II. COMMUNICATIONS.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a, dans son compte-rendu du Conseil Interministériel, abordé le sujet relatif à l'évaluation des Ministres. Il a rappelé qu'il s'agissait d'une première pour son gouvernement. Il a donc invité le gouvernement à mettre à profit cette première expérience pour redoubler d'effort.

Le Premier Ministre a aussi évoqué la question des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) qui a été lancé par le Président. Il a rappelé les critères d'octroi (que les projets fassent l'objet d'études, qu'ils soient finançables, qu'ils soient exécutables au cours de cette année et qu'il n'y ait aucune difficulté à leurs mises en œuvre.

Le Premier Ministre a demandé à tous les Ministres de redoubler d'effort pour que les projets financés par les Droits de Tirage Spéciaux (DTS. soient mis en exécution.

Le Premier Ministre a, sur Instruction du Président de la Transition, Chef de l'Etat, demandé que le reliquat des vingt millions soit affecté à Bambéto, pour l'exécution des travaux du Ministère de la Jeunesse et des

En ce qui concerne la Cité Ministérielle. le Chef du gouvernement a demandé au Ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire de faire très rapidement une proposition de date pour l'inauguration des travaux.

Le Premier Ministre a déploré le fait qu'il n'y ait pas de contournante à l'entrée de Kagbelén. Il a donc invité le Ministre des Infrastructures et des Transports à se mettre en rapport avec le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile en vue de proposer une solution pour fluidifier la circulation au niveau des points d'entrée et de sorties dans les trois jours.

Le Ministre des Infrastructures et des Transports a fait une communication relative au Contrat de Concession avec la Société de Gestion Fluviale (SGF) sur la Fatala.

Il a sollicité du conseil d'approuver le transfert du dossier de la Société de Régulation du Trafic Fluvial et Maritime sur la Fatala (SGF) et tous les dossiers similaires y afférents à l'autorité de Régulation du Transport Fluviomaritime (ARTFM) conformément au décret de création et du statut de ladite société.

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports a fait deux communications, l'une relative à la mise en place du Conseil National des Jeunes de Guinée (CNJ-GUI-NEE), et l'autre relative à L'Organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025.

III. DÉCISIONS ET RECOM-MANDATIONS.

Ministère des Infrastructures et des Transports

A l'issu de la Communication relative au Contrat de Concession avec la Société de Gestion Fluviale (SGF) sur la Fatala :

Le Conseil a validé le transfert du Contrat de Concession à l'Autorité de Régulation des Transports Fluviaux - Maritimes (ARTFM), qui aura pour mission de s'assurer du respect par notre pays, de tous les engagements contenus dans le contrat de concession.

Ministère de la Jeunesse et des Sports

- A l'issue de la Communication relative à la mise en place du Conseil National des Jeunes de Guinée (CNJ-GUINEE) le Conseil a approuvé le démarrage du processus de mise en place du Conseil National de la Jeunesse.
- Sur l'Etat d'avancement des préparatifs de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025 le Conseil a recommandé :
- La révision du cadre institutionnel en vue de créer un organe (agence ou autorité) Chargé de la gestion du COCAN
- La mise à jour du Chronogramme d'activités :
- La révision de la Gouvernance du COCAN en impliquant toutes les parties prenantes. A cet effet, une réunion aura lieu le lundi 16 mai 2022 à 14 heures à la Primature avec les ministres (Sports, Santé, Sécurité, Urbanisme, Finances, Budget, Infrastructures, Défense ; les Ministres Secrétaire général et Directeur de cabinet de la Présidence).
- De procéder au recrutement des bureaux d'études pour appuyer l'organe de gestion du COCAN;

IV. DIVERS.

Au titre des divers :

Madame la Ministre de

l'Information et de la Communication assurant l'intérim du Ministre des Postes et Télécommunications a annoncé que le démarrage de la stratégie nationale de digitalisation est en cours. Elle a réitéré son invitation à chaque département d'identifier ses points focaux.

- 2. Madame la Ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables a informé que les travaux concernant l'octroi des financements à 300 groupements féminins avancent à grand pas ;
- Le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage a attiré l'attention du Conseil sur le fait qu'il y a un risque de grippe aviaire en Guinée. Il a tout de même rassuré que des dispositions sont envisagées par son département.
- Quant à la Campagne Agricole, le Ministre a informé de son lancement la semaine prochaine.
- Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique a informé le Conseil de l'organisation en différé de la fête du travail le Samedi 14 mai, à la demande du syndicat.

Conakry le 12 Mai 2022

Ousmane Gaoual DIALLO, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et l'Aménagement du Territoire, Porte-Parole du Gouvernement

Invasion de l'Ukraine

Le Congrès américain vote une aide de 40 milliards pour l'Ukraine

Le Congrès américain a franchi mardi une première étape vers le déblocage d'une nouvelle enveloppe faramineuse de près de 40 milliards de dollars pour l'Ukraine. Il suit Joe Biden dans son soutien indéfectible à Kiev.

« Avec ce programme d'aide. l'Amérique envoie au monde entier le signal de notre détermination inébranlable à soutenir le peuple courageux d'Ukraine jusqu'à la victoire » contre Moscou, a souligné Nancy Pelosi, présidente démocrate de la Chambre des représentants, quelques heures avant que ce texte ne soit adopté par des élus des deux camps. Ce paquet doit désormais être voté au Sénat avant d'être promulgué par Joe Biden.

loppe: 6 milliards de dollars qui core plus loin, trouvant un comdoivent permettre à l'Ukraine de s'équiper en véhicules blindés, renforcer sa défense anti-aérienne à l'heure où les combats font toujours rage dans l'est et le sud du pays.

Près de 9 milliards de dollars sont également prévus pour assurer entre autres « la continuité des institutions démocratiques ukrainiennes », ainsi qu'un large volet humanitaire.

Le président américain réclamait depuis plusieurs semaines une énorme rallonge budgétaire de 33 milliards de dollars pour soutenir l'Ukraine contre l'invasion russe. Mais, lundi soir, chefs démocrates et républicains se

Au sein de cette grande enve- sont mis d'accord pour aller enpromis autour d'une enveloppe de 40 milliards de dollars, l'équivalent du PIB du Cameroun en 2020. Fait rare dans un Congrès si habitué aux querelles politiques: ces mesures bénéficient d'un très large soutien transpartisan.

> Près de 9 milliards de dollars de ces fonds doivent aussi permettre aux Américains de regarnir leurs propres stocks d'armement. Allié traditionnel des présidents américains en matière de politique étrangère, le Congrès avait déjà débloqué près de 14 milliards de dollars pour la crise ukrainienne mi-mars.

> > Belga